

Des vœux de la cité l'éloquent interprète,  
 Le docteur retenu près d'un lit de douleurs,  
 Le notaire qu'appelle une famille en pleurs  
 Et qui d'un testament va faire l'ouverture,  
 Peuvent, pour de tels soins, retarder ma lecture ;  
 C'est trop juste ; tout cède à de tels intérêts,  
 Les affaires d'abord, la comédie après.

LE PRÉSIDENT.

Un poète, un auteur de bravos est avide ;  
 L'éloge sans ce bruit lui paraît toujours vide ;  
 Je vous prévins, monsieur, pour ne point étouffer  
 L'enthousiasme ardent qui va vous échauffer,  
 Que, même en admirant, nous gardons le silence ;  
 Nous devons, sur ce point, nous faire violence ;  
 Vous nous verrez muets aux traits les plus nouveaux,  
 Et vos plus jolis vers passeront sans bravos.

L'AUTEUR.

Aucun signe....

LE PRÉSIDENT.

Nos lois là-dessus sont précises.

L'AUTEUR.

Alors ce sera gai comme une cour d'assises,  
 Et vous changez, ainsi, tribunal solennel,  
 Un ouvrage comique en délit criminel..

LE PRÉSIDENT.

L'arrêt qu'on porte à froid en est plus équitable ;  
 Nous en écoutons mieux.....

L'AUTEUR.

Je serai détestable ;  
 Par la faute d'autrui toujours nous succombons,  
 Les vers que l'on dit mal ne semblent jamais bons ;  
 Tous les arts ont besoin que l'honneur les stimule,  
 Je repousse et flétris les bravos qu'on simule.  
 Mais lorsqu'il est encor timide et chancelant,  
 Supprimez les bravos, vous tuez le talent.